

## COMITÉ PERMANENT DES PROGRAMMES ET DES FINANCES

### Trente-quatrième session

#### RÉSOLUTION N° 36

#### RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Le Comité permanent des programmes et des finances,*

*Agissant* en vertu de la résolution du Conseil n° 1410 du 27 novembre 2023 et conformément aux dispositions du paragraphe a) de son mandat,

*Ayant examiné et revu* le Rapport financier de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 (document C/115/3),

*Approuve* le document susmentionné.

  

---